## UNIVERSITE OUAGA I Pr. Joseph KI-ZERBO Office du Baccalauréat

Séries A4-A5

Année 2018 Session Normale Epreuve du 1<sup>er</sup> tour Durée : 3 heures

SLearning Burkina

Coefficient: 3

## DEUXIEME EPREUVE D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE

Le candidat traitera l'une des deux (2) épreuves au choix. Chaque épreuve comporte obligatoirement un (1) sujet d'histoire et un (1) sujet de géographie ou vice versa. Aucune permutation de sujets entre épreuves n'est possible.

N.B : Le candidat est tenu de préciser sur sa copie le sujet choisi sous peine de pénalité.

Cette épreuve comporte une (01) page

1<sup>er</sup> sujet : Histoire : Commentaire (10 points)

Cependant, l'élément le plus singulier et le plus inéquitable du système français est l' « indigénat ». Employé d'abord en Algérie après 1870, il fut importé en Afrique Occidentale française dans les années 1880 et, comme en Algérie, cette institution y demeura vivante jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale. Réglementé par un décret de 1924, il permettait à tout administrateur français d'infliger une peine de prison pouvant atteindre jusqu'à quinze jours et une amende pour infractions diverses, allant d'un retard de paiement d'impôts au manque de respect envers des fonctionnaires français. Les impôts personnels, qui frappèrent en fin de compte tous les Africains de sexe masculin, ont eu des répercussions plus profondes que les régimes juridiques. Conçus d'abord comme moyen pour la colonisation de se financer elle-même, ils s'inspiraient aussi de l'idée qu'ils forceraient les Africains à s'intégrer aux activités économiques des Européens et étendraient le secteur monétaire de l'économie.(...)

L'impôt sur les « cases », très répandu dans les premières années de la domination coloniale, suscita aussi beaucoup de contestations et de protestations chez les Africains.

Raymond F. BETTS (révisé par A.I. Asiwaju), « la domination européenne : méthodes et institutions » in <u>Histoire Générale de l'Afrique</u>, Tome VII, Editions UNESCO, Paris, 1987, Page 352.

## Questions

- 1) Analysez les raisons de la mise en place du régime de l'indigénat dans les colonies selon le texte. **(02 points)**
- 2) Analysez trois (03) pratiques de l'indigénat qui justifiaient son rejet par les Africains selon le texte et vos connaissances. (03 points)
- 3) Analysez les formes de lutte des populations contre le système colonial (03 points)

N.B: Introduction (01 point); Conclusion (01 point)

2ème sujet : Géographie : Synthèse (10 points

Analysez la contribution des manifestations artistiques et culturelles au développement socio-économique du Burkina Faso.